

**AVIS PUBLIC AUX PROPRIÉTAIRES D'UN IMMEUBLE ET AUX OCCUPANTES ET  
OCCUPANTS D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE  
SAINT-AMABLE – ÉLECTION PARTIELLE DU 26 NOVEMBRE 2023**

Par cet avis public, Isabelle Paquette, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise de la Ville de Saint-Amable.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis au moins 12 mois le 6 octobre 2023
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans accomplis le jour du scrutin et avoir la citoyenneté canadienne le 6 octobre 2023. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
  - Si vous êtes le ou la propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupant ou l'occupante unique d'un établissement d'entreprise, une demande d'inscription ;
  - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec la présidente d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire **au plus tard le 11 novembre 2023 avant 13h00**.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec la présidente d'élection.

**COORDONNÉES DU BUREAU D'ÉLECTION**

Vous pouvez joindre la présidente ou le secrétaire d'élection :

575, rue Principale, Saint-Amable, Québec, J0L 1N0  
(450) 649-3555, poste : 232  
[greffe@st-amable.qc.ca](mailto:greffe@st-amable.qc.ca)

Saint-Amable, ce 31<sup>e</sup> jour d'octobre 2023.



Isabelle Paquette, avocate  
Présidente d'élection